

La FDES de votre produit, un passeport pour l'éco-conception des ouvrages

La Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) est un document de référence qui présente les données environnementales et sanitaires des produits de construction. Basée sur un cadre normalisé - NF P 01-010 et bientôt NF EN 15804, elle permet aux acteurs de la construction - architectes, bureaux d'études... - l'évaluation de la qualité environnementale des ouvrages (projets de type HQE® en bâtiments tertiaires, maisons individuelles ou logements...). Les FDES portées de façon volontaire sur la base de données nationale INIES* sont consultables par l'ensemble des décideurs de la construction.

VOTRE BESOIN

Vous souhaitez disposer d'une FDES spécifique à votre produit afin de

- Répondre aux demandes de divers acteurs de la construction sur le bilan environnemental et sanitaire de votre produit ;
- Rendre votre produit visible par son référencement volontaire sur la base de données nationale INIES ;
- Permettre la prise en compte de votre produit lors de l'évaluation de la qualité environnementale des projets de construction (de type HQE® notamment) ;
- Connaître l'ensemble des impacts environnementaux de votre produit, de le positionner vis-à-vis de la concurrence et d'initier une démarche d'éco-conception.

NOTRE RÉPONSE

Nous élaborons, à partir de vos données, la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire de votre produit, ainsi que son rapport d'accompagnement, après avoir défini avec vous de façon pertinente le cadre de la FDES le mieux adapté à votre situation.

Délivrables

- La Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire de votre produit.
- Son rapport d'accompagnement précisant les calculs et hypothèses retenues pour l'élaboration de la FDES.



Les +

- Accompagnement par les experts CERIB dont l'expertise technique et réglementaire est le résultat de plus de 40 ans d'expérience dans l'Industrie du Béton.
- CERIB, précurseur de la démarche, élabore des FDES individuelles et collectives depuis plus de 10 ans.
- Une preuve de votre engagement dans une démarche de construction durable pour l'amélioration de la qualité globale du cadre bâti.

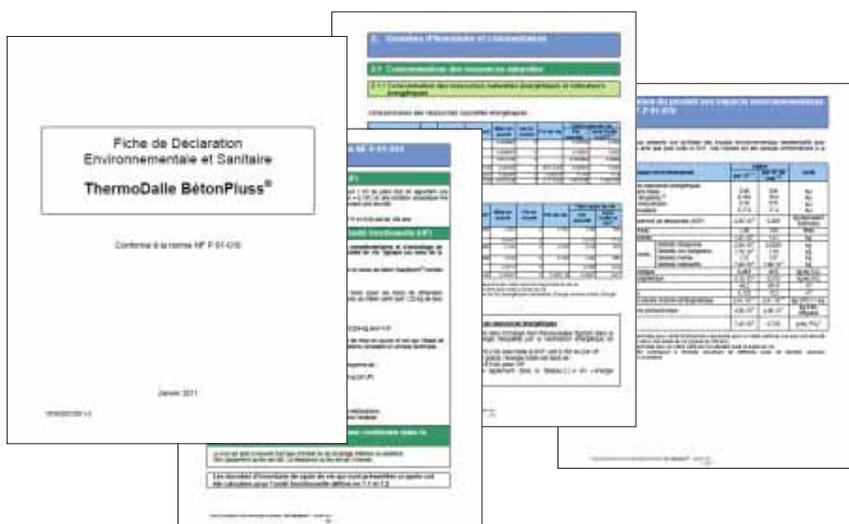
* www.inies.fr



Exemple de Fiche de Déclaration

Méthodologie

- 1 - Nous définissons avec vous le produit objet de la déclaration ;
- 2 - Nous réalisons une Analyse de Cycle de Vie (norme ISO 14040-44) servant de base à l'élaboration de la FDES :
 - Collecte de l'ensemble des données nécessaires à la réalisation de la FDES ;
 - Traitement des données et réalisation de l'Inventaire de Cycle de Vie du produit ;
 - Calcul des indicateurs environnementaux conformément à la NF P 01-010 ;
- 3 - Nous rédigeons la FDES du produit ainsi que son rapport d'accompagnement.



Durée

De 3 à 6 mois (durée variable en fonction du temps nécessaire à la collecte des données du produit).

Pour aller plus loin

Pour aller encore plus loin dans votre démarche environnementale, vous pouvez mener d'autres actions thématiques d'améliorations.

- Consultez nos fiches : Énergie, maîtriser les dépenses ; Bilan Carbone® ; Gestion de l'eau et des boues ; Gestion des déchets ; Veille réglementaire « Environnement, santé sécurité au travail » ; ICPE ; Nuisances sonores, tous concernés...
- Vous pouvez aussi mener une démarche globale d'améliorations : Prédiagnostic, État des lieux approfondi, Constitution d'un SME...

En savoir plus : environnement@cerib.com

Pour joindre le secrétariat du Département
Évaluations Environnementales
02 37 18 48 59